



Paris, le 16 mars 2023

Appel du Synptac-CGT à durcir la mobilisation contre la réforme des retraites

Pour la 11^{ème} fois depuis qu'Elisabeth Borne a été nommée Première ministre, Emmanuel Macron a fait le choix de recourir à l'article 49.3 de la Constitution, qui permet de court-circuiter la représentation nationale en évitant un vote à l'Assemblée nationale, vote qui aurait été minoritaire. C'est une véritable gifle qui est ainsi donnée à la formidable mobilisation qui existe contre ce projet depuis le 19 janvier.

Le Synptac-CGT appelle donc les personnels techniques, administratifs et d'accueil du spectacle vivant et de l'événementiel à durcir la mobilisation :

- En rejoignant les nombreuses actions de blocage et autres piquets de grève organisés au niveau interprofessionnel, pour soutenir les salarié·e·s des secteurs en lutte ;
- En participant aux actions qui vont être organisées par la CGT très prochainement (nous vous tiendrons bien évidemment informé·e·s) ;
- En empêchant, par la grève, tous les levers de rideau : aucun spectacle ne doit jouer ! Rejoignez la liste des nombreux lieux mobilisés* depuis le 19 janvier !

Fraternellement et sororalement,

Le Synptac-CGT

**Le Quai, CDN d'Angers ; Circa, pôle national cirque (Auch) ; Comédie de Béthune ; Scène nationale de Bourg-en-Bresse ; Maison de la Culture de Bourges ; Le Moulin, SMAC du Jura (Brainans) ; L'Empreinte, scène nationale de Brive-Tulle ; Comédie de Caen ; ERACM (Cannes, Marseille) ; Orchestre des Pays de Savoie (Chambéry) ; CNAC (Châlons-en-Champagne) ; Théâtre de Châtillon-Clamart ; Théâtre Dijon Bourgogne CDN ; Théâtre en Dracénie (Draguignan) ; Compagnie des Jolies Mômes (Epinal) ; MC2: (Grenoble) ; Le Volcan (Le Havre) ; Théâtre du Nord (Lille) ; Opéra national de Lyon ; Malakoff Scène nationale théâtre 71 ; Théâtre Massalia (Marseille) ; ISTS (Marseille, Avignon) ; L'Hexagone (Meylan) ; MA scène nationale (Montbéliard) ; Théâtre des 13 Vents (Montpellier) ; Théâtre de la Manufacture (Nancy) ; Scène nationale de Narbonne ; Ferme du Buisson (Noisiel) ; Maison des métallos (Paris) ; Théâtre de l'Athénée Louis Jouvet (Paris) ; Théâtre national de l'Opéra-Comique (Paris) ; Théâtre national de l'Odéon (Paris) ; Opéra national de Paris ; Théâtre des Champs Elysées (Paris) ; Philharmonie de Paris ; Espace Pluriel (Pau) ; TAP Théâtre Auditorium de Poitiers ; Les Gesticuleurs (groupement d'employeurs, Redon) ; L'Armada Productions (Rennes) ; TNB (Rennes) ; Le Triangle – cité de la danse (Rennes) ; CDN Normandie Rouen ; Comédie de Saint-Etienne ; cinéma Jacques Tati de la Scène nationale de Saint-Nazaire ; Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines ; Comédie de Valence ; Cité de la Voix (Vézelay, Besançon) ; TNP (Villeurbanne)*

Syndicat National des Professionnel·le·s du Théâtre et des Activités Culturelles - CGT
(Branche technique, administrative et d'accueil du spectacle vivant)

Siège social : Bourse du Travail – 3 rue du Château d'Eau – 75010 PARIS – Tél : 01.42.08.79.03

Courriel : synptac@synptac-cgt.com – Site : www.synptac-cgt.com – Facebook : [SynptacCgt](https://www.facebook.com/SynptacCgt) – Twitter : [@synptac](https://twitter.com/synptac)